COMMUNIQUE DE PRESSE du 30 décembre 2021

MDPH - Accueil du public uniquement les lundis et jeudis en janvier 2022

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et des mesures gouvernementales préconisées, la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) de La Réunion vous informe que l'**accueil physique** (sans rendez-vous) **du public sera assuré du 3 au 21 janvier 2022 uniquement les lundis et jeudis (de 8h-12h et 13h-16h) sur les sites de Saint Denis et Saint Pierre**.

Des dispositions complémentaires seront mises en place pour répondre aux besoins des usagers avec :

- un **accueil téléphonique renforcé pour nos usagers** (numéro vert **0800 000 262**) pour les demandes d'information et de conseil**,**
- des **possibilités de retrait et de dépôt des dossiers** devant les entrées de nos bâtiments,
- **Une adresse mail à disposition** des usagers pour des demandes d'information contact@mdph.re,
- des **informations régulières publiées** sur notre site internet **www.mdph.re** ,
- des possibilités d'effectuer sa **demande depuis son domicile** (rubrique *« Ma demande en ligne » sur notre site internet).*

Au travers de ces mesures, la MDPH veut porter une attention particulière aux mesures des protections sanitaires tant en direction de ses agents que de son public.

La Direction

Pour rappel

Les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées) ont été créées partout en France grâce à la loi du 11 février 2005 (**LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées).**

A La Réunion, la MDPH a été officiellement **créée le 13 janvier 2006**. Ce groupement d'intérêt public **sous tutelle du Conseil départemental** a pour objectif principal de faciliter l'accès aux droits des personnes en situation de handicap (sensibilisation, information, évaluation des besoins, reconnaissance de droits).

La MDPH en quelques chiffres : 80 agents, 23000 demandeurs par an, 60000 demandes de prestations évaluées et statuées, 16000 personnes accueillies par an, 54000 personnes reconnues en décembre.

GIP Maison Départementale des Personnes Handicapées - Administration publique (tutelle) - Siret 130 000 094 00016 - APE 8412Z